

L'emploi des techniciens du film dans l'industrie cinématographique

Analyse des données issues de la promotion de l'investissement dans la cinématographie en Suisse (PICS) 2016-2020

Synthèse

Le cinéma est un travail d'équipe. Certains aspects de ce travail occupent le devant de la scène : le scénario, la réalisation, la production, la bande-son et, devant la caméra, les interprètes (le cast) qui nous plongent dans leur univers de fiction. Mais tout cela serait impossible si, en coulisses, l'équipe technique (le <u>crew</u>) ne s'activait pas pour donner vie à ces univers. La technique cinématographique se subdivise en <u>départements</u> spécialisés. La <u>réalisation</u>, dirigée par le <u>1er assistant réalisateur,</u> qui analyse le scénario, élabore un plan de tournage, cherche des lieux de tournage et dirige l'équipe sur le plateau. La production, dont le directeur de production est responsable du budget, des contrats et du contrôle des coûts de production du film. Les décors, dont l'équipe conçoit et construit les décors, que ce soit en aménageant un lieu de tournage ou en les montant de A à Z en studio. Les costumes, département chargé de l'habillement des acteurs, qui les crée à neuf ou les adapte à partir de tenues existantes. Sur le tournage, la régie, dirigée par le régisseur général, veille à l'ensemble des aspects logistiques et matériels afin d'assurer le bon déroulement du tournage. Le département maquillage se charge de préparer les acteurs. Les départements de la prise de vue et du son sont respectivement dirigés par le chef opérateur et l'ingénieur du son, responsables de la prise d'image et de son. Ils sont assistés par les départements de l'éclairage pour les lumières et de la machinerie pour les mouvements de caméra. Dans le département réalisation, le scripte assure la continuité des plans et leur conformité au scénario. Le montage s'occupe d'assembler les scènes et de construire la dramaturgie et le rythme du film, en étroite collaboration avec la réalisation.

Un film de fiction suisse emploie en moyenne <u>39 techniciens</u>, dont 11 chefs et 28 assistants. La taille de l'équipe dépend du budget de la production. Un film doté d'un budget de 2,5 millions de francs n'occupe que 32 techniciens, mais ce chiffre passe à 46 avec un budget de 3,5 millions.

L'âge moyen des équipes techniques est de <u>40 ans</u>, les chefs de départements ayant en moyenne 7 ans de plus que les assistants. Deux tiers des techniciens ont entre 25 et 45 ans.

La répartition entre les genres est globalement équilibrée, avec <u>48 % de femmes</u>, y compris dans les postes de chef (45 %). Néanmoins, on constate de <u>grandes disparités selon les départements</u> : seuls l'assistance de réalisation, les décors et le montage affichent la parité. Les femmes sont majoritaires parmi les scriptes ainsi que dans les costumes, le maquillage et la production. À l'inverse, les secteurs son, éclairage, machinerie, prise de vue et régie regroupent des professions principalement exercées par des hommes. Les femmes sont aussi sous-représentées dans les films documentaires.

Les techniciens engagés sur un projet de film travaillent uniquement sous contrat de durée déterminée. La plupart d'entre eux (89 %) bénéficient d'un <u>contrat de travail</u>, mais une partie des chefs des départements prise de vue et son exercent aussi en tant qu'indépendants (chefs opérateurs : 28 % ; ingénieurs du son : 21 %). 63 % des membres de l'équipe de tournage sont <u>rémunérés à la semaine</u>. Dans le département prise de vue par contre, 46 % des chefs opérateurs touchent une rémunération

forfaitaire. Certains électriciens et machinistes auxiliaires sont engagés à la journée ; enfin, on dénombre quelques salaires mensuels dans la production et la régie.

Le salaire médian des techniciens sur un film de fiction est de <u>1810 francs par semaine</u>. Les écarts de salaire sont minimes au sein de la hiérarchie. Le salaire médian est de 2150 francs pour les postes de chef et de 1800 francs pour les postes d'assistant. Globalement, l'égalité salariale est quasiment atteinte : pour l'ensemble des professions, l'écart en faveur des femmes ou des hommes est de 12 % au maximum. Toutefois, des inégalités persistent dans le domaine du film documentaire. À noter que les rémunérations hebdomadaires indiquées ne peuvent être converties mécaniquement en salaires annuels, car en raison de la coordination des plans de tournage sur les différents projets de film, les techniciens indépendants ne travaillent pas en continu durant l'année.

Sur le tournage d'un <u>film de fiction suisse</u>, les techniciens travaillent en moyenne <u>9 semaines</u>, ce qui représente 335 semaines, ou <u>7 années de travail</u>, pour l'ensemble de l'équipe de tournage. Toutefois, la durée de l'engagement varie fortement d'un métier et d'un poste à l'autre. Le tournage à proprement parler dure généralement 8 semaines. Cependant, dans la mesure où ils sont étroitement associés à la préparation du film, les chefs de département sont employés durant 12 semaines, voire 17 semaines pour le chef opérateur et même 19 semaines pour le chef décorateur. À l'inverse, plusieurs départements emploient des assistants ponctuellement durant le tournage afin de gérer les scènes plus importantes, ce qui abaisse la durée moyenne de l'engagement dans l'éclairage, la machinerie, les costumes et le maquillage (5 semaines).

Sur le tournage d'un <u>film documentaire suisse</u>, les techniciens travaillent en moyenne <u>8 semaines</u>, ce qui représente 46 semaines, ou <u>1 an de travail</u>, pour l'ensemble de l'équipe de tournage. Le chef monteur travaille durant 20 semaines, ce qui représente presque la moitié du volume de travail total.

Méthodologie

La promotion du cinéma de l'OFC disposait jusqu'alors de peu d'informations détaillées sur la situation des techniciens engagés sur les projets de film. Initialement, dans le processus d'obtention d'un soutien financier, les sociétés de production soumettaient un budget, fournissaient les contrats des postes de chef à titre de justificatifs au moment du versement et communiquaient la masse salariale totale lors du décompte final.

Cette situation a quelque peu changé avec l'introduction des aides financières liées à la promotion du site (investissement dans la cinématographie en Suisse, PICS). En effet, les sociétés de production doivent désormais prouver au moment du premier versement que 70 % au moins des coûts imputables sont garantis sur la base de contrats. Or, ce sont les contrats de travail qui permettent d'atteindre ce taux le plus facilement. Le monitoring du PICS permet donc de dresser un <u>bilan</u> des salaires effectifs entre 2016 et 2020 sur les projets soutenus, sans que cela nécessite un trop gros investissement. Cela ne donne pas une image exhaustive pour l'ensemble de la production cinématographique, mais fournit un aperçu réaliste pour la partie de cette production que l'on peut considérer comme bien financée.

L'analyse porte sur les films des quatre premières années du PICS¹. Bien que les productions ayant bénéficié de l'aide liée à la promotion du site ne représentent qu'un tiers des films destinés au cinéma, leur budget en moyenne plus élevé fait qu'elles perçoivent les deux tiers du financement suisse. Les coûts liés à l'équipe de tournage représentent 34 % du montant total du financement suisse. Cependant, seuls les trois quarts de ces coûts sont éligibles au PICS, car les coûts de production ainsi que les salaires des collaborateurs résidant à l'étranger et des cadres de la société de production, en particulier, ne sont pas imputables. En raison du manque de comparabilité, les coûts de réalisation et de production indiqués ne sont pas pris en compte dans la présente analyse. Parmi les coûts imputables PICS (trois quarts du budget total), la moitié se compose des montants contractuels, lesquels représentent pour leur part deux tiers des coûts salariaux inscrits dans la liste des dépenses. L'analyse porte donc sur les données les plus significatives sur le plan statistique.

Berne, le 31 juillet 2021 Matthias Bürcher

T1 Données générales

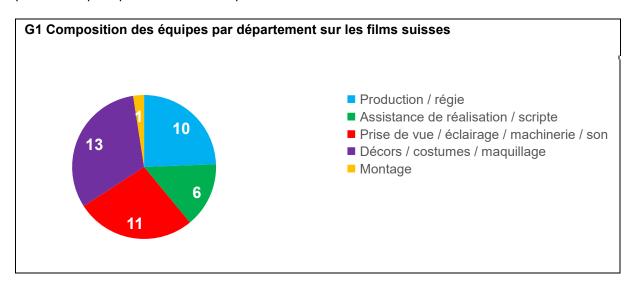
Nombre de longs métrages 2016-2019	315
Nombre de dossiers PICS entre juillet 2016 et juin 2019	104
Budget total de l'ensemble des longs métrages 2016-2019	393 000 000 CHF
Budget total de l'ensemble des dossiers PICS	234 000 000 CHF
Financement suisse de l'ensemble des longs métrages 2016-2019	249 000 000 CHF
Financement suisse des dossiers PICS	166 000 000 CHF
Budget total de l'équipe de tournage des dossiers PICS	57 000 000 CHF
Coûts imputables liés à l'équipe de tournage des dossiers PICS	42 000 000 CHF
Coûts liés à l'équipe de tournage (hors production et réalisation) inscrits sur la liste des dépenses des dossiers PICS	28 000 000 CHF
Nombre de salaires sur la liste des dépenses	1850
Montant des contrats de l'équipe de tournage (hors production et réalisation) des dossiers PICS	21 000 000 CHF
Nombre de contrats pour l'équipe de tournage	1128

Les aides financières liées à la promotion du site ayant été lancées à la mi-2016, l'analyse porte sur l'activité de production 2016-2019 comparée aux projets de film soutenus de mi-2016 à mi-2020, afin que la période étudiée s'étende sur une durée identique de quatre ans.

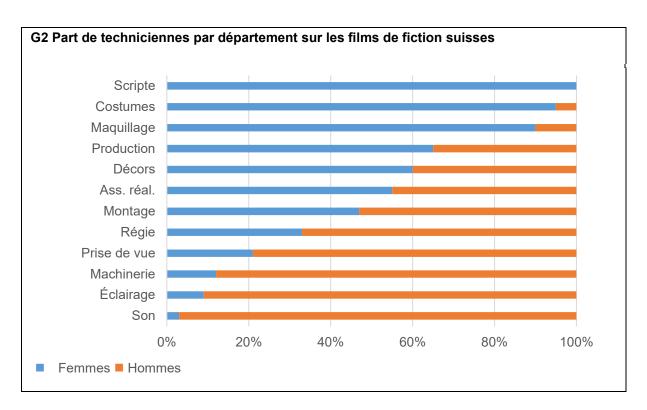
1. Taille de l'équipe de tournage

L'analyse de ce chapitre ne prend en compte que les équipes de tournage des films suisses, car les coproductions sont composées d'équipes mixtes, dont les techniciens de nationalité étrangère ne sont pas pris en compte dans le dossier PICS. Un film de fiction emploie en moyenne 39 techniciens, dont l'âge moyen est de 40 ans.

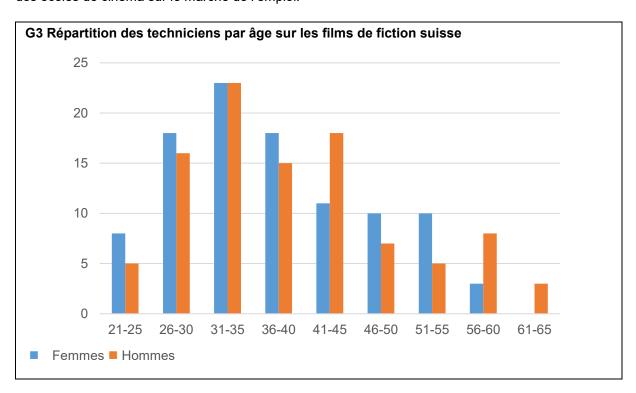
La répartition entre les genres est globalement équilibrée, mais on constate de grandes disparités selon les départements : seuls l'assistance de réalisation, les décors et le montage affichent la parité. Les femmes sont majoritaires parmi les scriptes ainsi que dans les costumes, le maquillage, la production et les décors. À l'inverse, les secteurs son, éclairage, machinerie, prise de vue et régie regroupent des professions principalement exercées par des hommes.



T2 Équipes sur les films de fiction suisses	Nombre	Pourcentage de femmes	Âge moyen
Total techniciens	39	48 %	40
Postes de chef	11	45 %	44
Postes d'assistant	28	50 %	37
Production	4	63 %	37
Régie	6	33 %	35
Assistance de réalisation	5	55 %	34
Scripte	1	100 %	44
Prise de vue	4	22 %	48
Éclairage	3	9 %	42
Machinerie	2	12 %	37
Son	2	3 %	40
Décors	6	60 %	40
Costumes	4	95 %	39
Maquillage	3	91 %	41
Montage	1	47 %	43



L'âge moyen des équipes techniques est de 40 ans, les postes de chef présentant une moyenne d'âge d'env. 7 ans plus élevée. Les professions du département prise de vue affichent l'âge moyen le plus élevé, avec 48 ans. Les équipes des films à plus gros budget ont une moyenne d'âge légèrement supérieure. Deux tiers des techniciens ont entre 25 et 45 ans, ce qui pourrait indiquer que seule la moitié exercent leur profession durant plus de 20 ans, tandis que les autres changent de métier. Il ne s'agit toutefois que d'un instantané de la situation. La structure de la pyramide des âges pourrait aussi être liée à l'augmentation du nombre de films produits ainsi qu'à l'arrivée constante de nouveaux diplômés des écoles de cinéma sur le marché de l'emploi.



La taille de l'équipe de tournage dépend du budget de la production. Les films à plus gros budget affichent une moyenne d'âge légèrement supérieure.

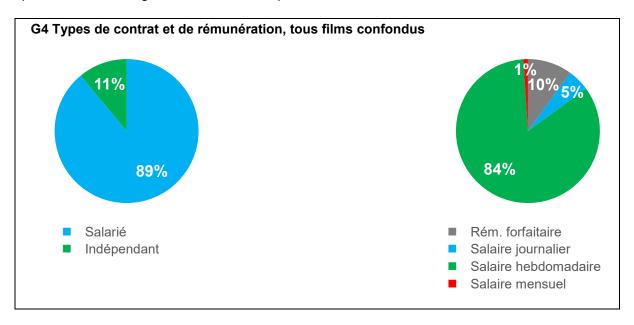
T3 Composition des équipes sur les films de fiction suisses selon le budget	Nombre	Part de femmes	Âge moyen
2,5 millions de francs	32	52 %	38
3,0 millions de francs	37	43 %	40
3,5 millions de francs	46	49 %	42

Les équipes de tournage des films documentaires sont plus petites et affichent une moyenne d'âge plus élevée que celles des films de fiction. Les femmes y sont sous-représentées, surtout dans les postes de chef.

T4 Équipes sur les films documentaires suisses	s films documentaires Nombre		Âge moyen	
Total techniciens	6	37 %	44	
Postes de chef	4	30 %	47	
Postes d'assistant	2	51 %	34	
Production	2	67 %	35	
Prise de vue	1	4 %	49	
Son	1	5 %	47	
Montage	2	54 %	46	

2. Contrats de travail

89 % des membres de l'équipe sont engagés sur le tournage en tant que salariés. La plus forte proportion d'indépendants se trouve parmi les chefs des départements prise de vue et son (chefs opérateurs : 28 % ; ingénieurs du son : 21 %).



T5 Types de contrats, tous films confondus	Salarié	Indépendant	
Total techniciens	89 %	11 %	
Postes de chef	87 %	13 %	
Postes d'assistant	90 %	10 %	
Postes de chef uniquement			
Production	90 %	10 %	
Régie	97 %	3 %	
Assistance de réalisation	97 %	3 %	
Scripte	100 %	0 %	
Prise de vue	72 %	28 %	
Éclairage	93 %	7 %	
Machinerie	100 %	0 %	
Son	79 %	21 %	
Décors	88 %	12 %	
Costumes	90 %	10 %	
Maquillage	88 %	12 %	
Montage	88 %	12 %	

84 % des membres de l'équipe de tournage perçoivent un salaire hebdomadaire. 13 % des postes de chef sont rémunérés sur une base forfaitaire, la plus forte proportion se trouvant dans le département prise de vue, où la moitié des chefs opérateurs touchent une rémunération forfaitaire, l'autre moitié un salaire hebdomadaire. Les engagements à la journée se pratiquent dans l'éclairage, la machinerie et, pour les postes de chef, chez les ingénieurs du son. Les salaires mensuels n'existent que dans la production et la régie, où ils ne sont toutefois pas la règle.

T6 Types de rémunération,	Rémunération Salaire		Salaire	Salaire
tous films confondus	forfaitaire	•	hebdomadaire	mensuel
Total techniciens	10 %	5 %	84 %	1 %
Postes de chef	13 %	4 %	82 %	1 %
Postes d'assistant	7 %	7 %	85 %	1 %
Postes de chef uniquement				
Production	14 %	3 %	77 %	6 %
Régie	3 %	0 %	93 %	3 %
Assistance de réalisation	11 %	3 %	86 %	0 %
Scripte	0 %	0 %	100 %	0 %
Prise de vue	42 %	8 %	50 %	0 %
Éclairage	0 %	0 %	100 %	0 %
Machinerie	0 %	6 %	94 %	0 %
Son	10 %	10 %	79 %	0 %
Décors	15 %	6 %	76 %	3 %
Costumes	17 %	0 %	83 %	0 %
Maquillage	5 %	2 %	93 %	0 %
Montage	6 %	0 %	94 %	0 %

3. Salaires

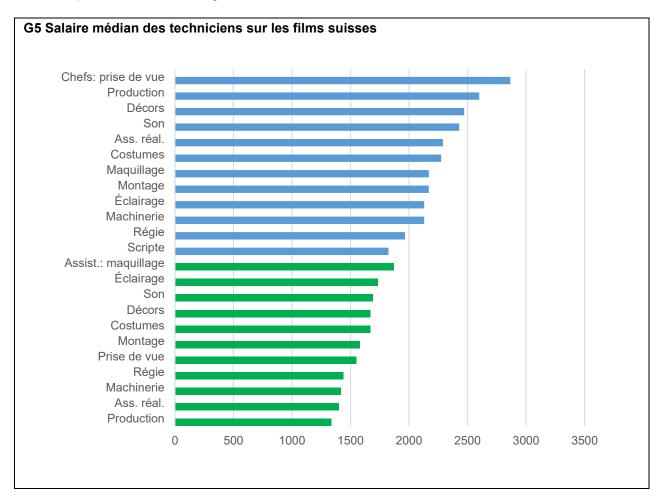
Dans le présent chapitre, nous ne prenons en considération que le salaire hebdomadaire, ce pour deux raisons : d'une part, il s'agit de la principale forme de rémunération toutes professions confondues, et d'autre part, il est difficile de procéder à des comparaisons avec les autres types de salaires. À noter toutefois que les chiffres ci-après tiennent compte de l'ensemble des films soutenus par le PICS, et non uniquement des films suisses.

Le salaire médian des techniciens sur un film de fiction est de 1810 francs par semaine. Les écarts de salaire sont minimes au sein de la hiérarchie. Le salaire médian est de 2150 francs pour les postes de chef et de 1800 francs pour les postes d'assistant.

Globalement, l'égalité salariale est quasiment atteinte : pour l'ensemble des professions, l'écart en faveur des femmes ou des hommes est de 12 % au maximum.

Parmi les postes de chef, les salaires médians les plus élevés sont ceux de chef opérateur (2865 francs) et de directeur de production (2600 francs), les plus bas ceux de scripte (1825 francs) et de régisseur général (1965 francs). Les salaires de chef opérateur, de directeur de production et de chef décorateur augmentent d'un quart avec l'âge, ainsi qu'en fonction du budget du film.

Parmi les postes d'assistant, les salaires médians les plus élevés se trouvent dans les départements maquillage (1870 francs) et éclairage (1735 francs), les plus bas dans la production (1334 francs) et la machinerie (1415 francs). Les salaires d'assistant augmentent également d'un quart avec l'âge, mais ne varient pas en fonction du budget du film.



T7 Salaire hebdomadaire médian films de fiction	Salaire médian	Femmes	Hommes	Jusqu'à 40 ans	Dès 41 ans	Budget 2,5 mio	Budget 3,5 mio
Total techniciens	1810	1800	1840	1600	1965	1800	1810
Postes de chef	2150	2103	2718	2481	2735	2335	2735
Production	2600	2500	1965	1768	1965	1965	1965
Régie	1965	1965	2400	2178	2420	2198	2400
Assistance de réalisation	2290	2220	2718	1740	1965	1738	1908
Scripte	1825	1825	-	2237	3398	-	-
Prise de vue	2865	-	2865	2000	2130	2130	2130
Éclairage	2130	-	2130	2130	2130	2130	2130
Machinerie	2130	-	2130	2075	2430	2430	2430
Son	2430	-	2430	2025	2750	2430	3000
Décors	2472	2673	2430	2015	2275	2015	2275
Costumes	2275	2275	-	2045	2170	2170	2020
Maquillage	2170	2020	-	2450	2170	2045	2170
Montage	2170	2409	2170	2481	2735	2335	2735
Postes d'assistant	1600	1600	1600	1400	1810	1230	1523
Production	1334	1250	1415	1230	1584	1230	1523
Régie	1440	1398	1440	1373	1883	1568	1395
Assistance de réalisation	1400	1350	1440	1300	1800	1350	1440
Prise de vue	1550	1490	1590	1445	2065	1550	1520
Éclairage	1800	1840	1735	1630	1840	1630	1840
Machinerie	1415	-	1415	1415	-	1300	1415
Son	1690	-	1690	1690	1910	1690	1800
Décors	1670	1800	1600	1600	1810	1810	1705
Costumes	1667	1629		1321	1810	1403	1390
Maquillage	1870	1870	-	1870	2170	2020	1655
Montage	1578	1655	-	1465	1705	1655	-

À des fins d'exhaustivité, nous indiquons également la rémunération pour le département prise de vue, dans lequel 42 % des contrats de chef opérateur sont conclus sur une base forfaitaire. Certains constats sont les mêmes que pour le salaire hebdomadaire : pas d'écart salarial entre les genres et augmentation proportionnelle au budget du film. Par contre, avec la rémunération forfaitaire, les jeunes chefs opérateurs gagnent en moyenne davantage que leurs homologues plus âgés.

T8 Montant	Montant	Femmes	Hommes	Jusqu'à	Dès	Budget	Budget
forfaitaire	médian			40 ans	41 ans	2,5 mio	3,5 mio
médian chefs							
opérateurs films							
de fiction							
Prise de vue	55 000	55 000	55 000	67 500	55 000	55 000	58 923

Dans les films documentaires, le salaire moyen est plus élevé que dans les films de fiction, car il y a davantage de postes de chef que de postes d'assistant. Dans le département prise de vue, les chefs opérateurs rémunérés à la semaine gagnent davantage que dans les films de fiction. Par contre, de manière générale, les salaires des assistants sont inférieurs dans les films documentaires. Il y a de fortes disparités salariales selon l'âge et le genre.

T9 Salaire hebdomadaire médian films documentaires	Salaire médian	Femmes	Hommes	Jusqu'à 40 ans	Dès 41 ans
Total techniciens	2170	1738	2300	1720	2430
Postes de chef	2170	2079	2425	2000	2300
Production	2000	1800	2000	1900	2000
Prise de vue	3405	-	3410	3450	3405
Son	2430	-	2430	1788	2430
Montage	2170	2170	2170	2125	2170
Postes d'assistant	1428	1275	1590	1313	-

⁽⁻⁾ Le salaire médian n'est pas indiqué s'il y a moins de 3 valeurs.

À noter que les rémunérations hebdomadaires indiquées ne peuvent être converties mécaniquement en salaires annuels, car en raison de la coordination des plans de tournage, les techniciens indépendants ne travaillent pas en continu durant l'année.

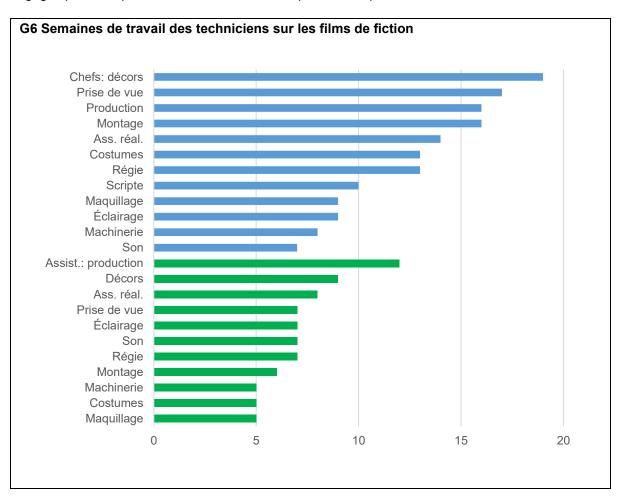
4. Volume de travail

Les salaires imputables déclarés dans la liste des dépenses constituent la base de calcul pour établir le volume de travail d'un long métrage. On obtient la durée du travail en divisant la masse salariale totale par les salaires fixés contractuellement. Lorsque la rémunération est forfaitaire ou qu'aucun contrat n'a été indiqué, on se base sur le salaire médian.

Sur le tournage d'un film de fiction suisse, les techniciens travaillent en moyenne 9 semaines, ce qui représente 335 semaines, ou 7 années de travail, pour l'ensemble de l'équipe de tournage.

Toutefois, la durée de l'engagement varie fortement d'un métier et d'un poste à l'autre. Le tournage à proprement parler dure généralement 8 semaines. Cependant, dans la mesure où ils sont étroitement associés à la préparation du film, les chefs de département sont employés durant 12 semaines, voire davantage pour le chef décorateur (19 semaines), le chef opérateur (17 semaines), le directeur de production (16 semaines) et le 1^{er} assistant réalisateur (14 semaines). De même, le montage dure aussi nettement plus longtemps que le tournage (16 semaines pour le chef monteur).

À l'inverse, plusieurs départements emploient des assistants ponctuellement durant le tournage afin de gérer les scènes plus importantes, ce qui abaisse la durée moyenne de l'engagement dans l'éclairage, la machinerie, les costumes et le maquillage (5 semaines). Seuls les assistants monteurs sont aussi engagés pour une partie des travaux seulement (6 semaines).



T 10 Durée moyenne du travail sur

les films de fiction suisses	Semaines de travail
Total techniciens	335
Moyenne	9
Postes de chef	12
Postes d'assistant	7
Postes de chef, par personne	
Production	16
Régie	13
Assistance de réalisation	14
Scripte	10
Prise de vue	17
Éclairage	9
Machinerie	8
Son	7
Décors	19
Costumes	13
Maquillage	9
Montage	16
Postes d'assistant, par personne	
Production	12
Régie	7
Assistance de réalisation	8
Scripte	8
Prise de vue	7
Éclairage	5
Machinerie	5
Son	7
Décors	9
Costumes	5
Maquillage	5
Montage	6

Sur le tournage d'un film documentaire suisse, les techniciens travaillent en moyenne 8 semaines, ce qui représente 46 semaines, ou 1 an de travail, pour l'ensemble de l'équipe de tournage. Le chef monteur travaille durant 20 semaines, ce qui représente presque la moitié du volume de travail total.

T 11 Durée moyenne du travail sur

les films documentaires suisses Semaines			
Total techniciens	46		
Moyenne	8		
Postes de chef, par personne	9		
Production	7		
Prise de vue	8		
Son	6		
Montage	20		
Postes d'assistant, par personne	6		